



Syndicat **Force Ouvrière des Finances Publiques**
Section locale **FO DGFIP 62**
DDFiP du Pas-de-Calais
5 rue du Docteur Brassart
BP 30015 – 62034 ARRAS CEDEX

☎ 06 04 40 51 41
@ : fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr
🌐 **site web** : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

Déclaration liminaire au CTL du 20 septembre 2018

Chronique d'un camouflet annoncé !

Monsieur le Président,

Vous nous convoquez pour un CTL à l'ordre du jour pour le moins chargé. Vous auriez pu cependant vous passer du point 4 si ...

Si quoi? ? > > > > > > Si vous nous écoutiez ! !

FO DGFIP constate qu'une fois encore, nous avons raison trop tôt ! En effet, dès le début de cet exercice sur les restructurations, nous vous avons prévenus que la situation d'Ardres était particulière. Les 22 communes dépendantes d'Ardres sont rattachées à 4 EPCI différents. Nous vous avons alertés sur le schéma incohérent que vous proposiez en les rattachant toutes à Guînes...

Force est de constater qu'aujourd'hui, en revenant sur le rattachement de 7 des 22 communes concernées, vous vous prenez une fois de plus les pieds dans le tapis !

Nous vous indiquions que votre ASR révélait une fois de plus la fainéantise des directions qui se suivent et se ressemblent trop !

Voici pour rappel ce que nous indiquions dans notre compte rendu sur ce point spécifique :

« Plutôt que de réfléchir intelligemment à des solutions viables et conformes aux souhaits des élus en rapport avec le maillage territorial, elle avance tel un soldat aux ordres du Directeur Général sans regarder les autres solutions, sans écouter ses représentants des personnels, sans s'occuper de ses comptables, sans prévenir les élus, en fait, sans rien faire...

Ces directions qui se suivent et se ressemblent ont toutes une caractéristique commune : la fainéantise.

- x **La fainéantise de régler les problèmes en les supprimant.** (en supprimant purement et simplement Ardres alors qu'il fallait effectuer une répartition)
- x **La fainéantise de ne pas écouter.** (Force Ouvrière et les représentants des personnels)
- x **La fainéantise de ne pas prévenir, ni discuter avec les élus.** (heureusement qu'ils lisent la presse !)
- x **La fainéantise de ne pas travailler en amont des sujets.** (vous auriez décelé ce que nous vous annoncions)
- x **La fainéantise d'occulter les impacts réels.** (tant sur le CEPL que pour les impôts)
- x **La fainéantise de ne pas se mettre autour d'une table et de discuter véritablement.** (à moins que cela change aujourd'hui ! !)

Au final, votre fainéantise nous coûte du temps et donne une image déplorable de notre administration à nos partenaires des collectivités locales comme au Préfet !
Pire, vous aurez à revoir une troisième fois votre projet, puisque d'autres communes ne souhaitent pas rejoindre Guînes, là aussi comme nous vous l'avions déjà annoncé !

**Faire et défaire c'est travailler...
mais vu le nombre de points d'indice à votre table,
nous pouvons avoir des doutes sur votre rentabilité !**

Les élus FO DGFIP62 :

Titulaires

Jacques REGNIER, Laurence DIDAUX, Justine KORKUT et Michaël MILLOT

Suppléants

Stéphane THIRIAT, Hervé DANNEELS, Najema NEMRAOUI et Virginie DAVID

Experts

Coralie VINCENT



1948/2018
INDÉPENDANTS
PAR NATURE
ET ÇA FAIT 70 ANS QUE ÇA DURE